

Eccles, Natalie

De: Dubois, Véronique
Envoyé: 10 novembre 2015 11:23
À: 'Prunelle Thibault-Bédard'
Cc: Greffe
Objet: RE: R-3933-2015 : Demande de délai pour le dépôt de la preuve du RNCREQ

Me Thibault-Bédard,

Eu égard aux motifs invoqués dans votre lettre de ce jour, la Régie accepte que la preuve du RNCREQ soit déposée à 17h aujourd'hui, plutôt qu'à 12 tel que prévu.

Salutations.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Régie
de l'énergie

Québec 

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.

De : Prunelle Thibault-Bédard [<mailto:prunelletb@gmail.com>]

Envoyé : 10 novembre 2015 10:55

À : Dubois, Véronique

Cc : Acef de Québec; AQCIE-CIFQ; FCEI; FCEI; GRAME; GRAME; OC; OC; Greffe; RNCREQ; RNCREQ; S.É.-AQLPA; UC; UMQ; UMQ; UPA; UPA; Éric; Philippe Bourke

Objet : R-3933-2015 : Demande de délai pour le dépôt de la preuve du RNCREQ

Bonjour Me Dubois,

Veillez trouver ci-joint une demande de délai jusqu'à 17h aujourd'hui pour le dépôt de la preuve du RNCREQ dans le dossier cité en titre.

Meilleures salutations,

Prunelle Thibault-Bédard



1797 St-Hubert, Montréal, H2L 3Z1
514-792-6138
www.droitenvironnement.com